

Le Jeudi 16 et le vendredi 17 juillet 1942 a lieu la plus grande rafle de Juifs, dite rafle du Vel'd'Hiv. Ces Juifs, étrangers, apatrides ou dénaturalisés sont, pour la plupart, parqués à Paris dans le Vélodrome d'Hiver. Ils seront déportés vers le camp d'extermination d'Auschwitz pour y être gazés.

Grâce à quelques policiers résistants qui divulguent l'information, un tract de « Solidarité », émanation de la section juive de la M.O.I., annonce aux Juifs, en yiddish et en français, l'imminence d'une grande rafle.

Les 16 et 17 juillet 1942, sur injonction des nazis, 7000 policiers et gendarmes opèrent une arrestation massive de Juifs, organisée par René Bousquet, secrétaire général de la police de Vichy, et le Commissaire Général aux Questions juives, Louis Darquier de Pellepoix. Les Juifs, étrangers et apatrides et les Juifs dénaturalisés sont appréhendés. Provisoirement, les Juifs français ne sont pas concernés.

Nombre de Juifs n'ont su où se cacher mais sans le tract diffusé par « Solidarité », le bilan eût été plus lourd encore. 13152 Juifs sont raflés à Paris. Parmi eux et pour la première fois, des femmes, des vieillards et des enfants. Plus de 4000 enfants. Les célibataires et les couples sans enfants sont envoyés directement au camp de Drancy. Les familles sont entassées au Vélodrome d'Hiver ; les conditions de détention sont atroces, l'odeur pestilentielle. Après plusieurs jours d'enfermement au Vel'd'Hiv, les familles sont regroupées dans les camps de transit de Beaune-la-Rolande et Pithiviers. L'escalade dans l'inhumanité s'accélère : les adultes et les adolescents partent les premiers pour l'extermination programmée. Les enfants en bas âge sont arrachés à leur mère, transférés à Drancy puis déportés à leur tour.

Tous vont être entassés dans des wagons à bestiaux en direction du camp d'Auschwitz, en Pologne. Les enfants seront les premiers gazés.

Les dernières recherches mettent en avant une « rafle après la rafle ». Le nombre de Juifs raflés étant considéré comme insuffisant, l'opération se poursuit fin août. 1200 adultes et des centaines d'enfants sont appréhendés. Le bilan atteint alors 14000 victimes. D'autres rafles suivront.

Seuls les Juifs non-français sont visés par ces rafles mais le régime de Vichy, pour asseoir son pouvoir face aux nazis, envoie en déportation 3000 enfants français de parents étrangers. L'objectif est d'alourdir le bilan de la rafle du Vel' d'Hiv.

À la rentrée scolaire, en octobre 1942 à Paris, il manquera beaucoup d'enfants dans les classes... Dans les régions, à Bordeaux par exemple, sur ordre de Maurice Papon, secrétaire général de la préfecture de la Gironde, ce 16 juillet 1942, le sort des Juifs, adultes et enfants, est le même : Drancy, Auschwitz...

Il faudra attendre le 16 juillet 1995 pour que les crimes du régime de Vichy soient officiellement reconnus. Le président de la République française, Jacques Chirac, dira : « Oui, la folie criminelle de l'occupant a été secondée par des Français, par l'État français ».

Références :

— Klarsfeld Serge, 1983, *Vichy-Auschwitz : le rôle de Vichy dans la solution finale*, Paris, Ed. Fayard.

— Paxton Robert O., 1999, *La France de Vichy : 1940-1944*. Paris Ed. du Seuil.

— Joly Laurent, 2022, *La rafle du Vel'd'Hiv. Paris, juillet 1942*. Ed. Grasset

<https://museemrjmoi.com>